

Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du collège Antoine de Saint-Exupéry

Le dossier devra comporter :

- La fiche complétée des renseignements scolaires (p 6 et 7)
- La fiche complétée des renseignements sportifs (p 8)
- La fiche complétée d'inscription à la journée de recrutement pour les élèves convoqués après examen du dossier si nécessaire (p 9)
- La charte signée d'engagement scolaire et sportif (p 10)
- Les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours pour les collégiens, photocopie du livret scolaire pour les primaires

**Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du
collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027**

Le dossier **complet**, accompagné des pièces demandées est à retourner **avant le jeudi 7 mai 2026** au secrétariat du

Collège Antoine de Saint-Exupéry

12 Rue Antoine de Saint Exupéry

Courriel : ce.0290049w@ac-rennes.fr

Des convocations vous parviendrons pour la journée de recrutement qui aura lieu le mercredi 20 mai 2026 au collège.

Les résultats d'admission seront communiqués par courriel.

Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027

PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE

Madame, Monsieur,

La section sportive scolaire tennis de table fonctionne en référence à la circulaire des sections sportives scolaires : “Les sections sportives scolaires (SSS) offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord de leurs représentants légaux, d’un volume de pratique supplémentaire dans une ou plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques proposées par l’établissement scolaire, tout en suivant une scolarité ordinaire”.

La recherche de la performance sportive n’étant pas l’objet de la SSS, une attention particulière sera portée aux projets qui contribuent à renforcer une éducation par le sport, avec un accent spécifique porté sur l’inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, le développement de la mixité, la persévérance scolaire, l’accès du sport au plus grand nombre, la santé des jeunes.

A compter de la rentrée scolaire prochaine, le collège Antoine de Saint-Exupéry propose une section sportive tennis de table destinée aux élèves de la 6^{ème} et de 5^{ème}. Elle est le fruit d’un partenariat entre le collège et le club de Tennis de table LE FOLGOET/LESNEVEN. La section est animée par un professeur d’EPS du collège et des animateurs fédéraux de tennis de table du club.

Objectifs :

- Permettre aux élèves volontaires de concilier la poursuite de leur scolarité avec la pratique du tennis de table
- Motiver les élèves en leur donnant l’occasion de progresser et d’être valorisés dans le sport qu’ils affectionnent
- Permettre aux élèves d’exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire
- Développer leur goût de l’effort et de les aider à mesurer les conséquences d’un travail suivi et régulier
- Développer leur autonomie et de faciliter leur intégration sociale, cadre d’une solidarité collective
- Les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne
- Adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres
- Participer à leur éducation citoyenne et de véhiculer des valeurs de respect et de responsabilité

Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027

Exigences :

Cette section s'adresse à des élèves motivés par une pratique approfondie de leur sport favori sans négliger les apprentissages scolaires dans l'ensemble des disciplines du collège. Les volumes horaires règlementaires de chaque discipline sont respectés à chaque niveau. Il n'y a pas d'allègement d'emploi du temps. Les élèves doivent respecter la charte de fonctionnement de la section sportive qui se trouve à la fin du dossier. Un bilan est réalisé à la fin de chaque trimestre. Le Principal peut décider, si le comportement de l'élève, ou ses résultats scolaires ou sportifs le justifient, de le suspendre temporairement ou définitivement.

Lieux :

Les séances se déroulent principalement dans la salle Félix et Alexis LEBRUN du complexe Alice MILLIAT, situé à côté du collège.

Organisation :

La section sportive sera coordonnée par Mme BARON professeur d'EPS.

Les élèves auront 3h de cours par semaine, deux fois 1h30. Les horaires seront les suivants (sous réserve des disponibilités de la salle) :

Le mardi et le jeudi de 11h-12h30.

Cette pratique sportive sera complétée par la participation des élèves aux compétitions UNSS (le mercredi après-midi).

Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027

Conditions d'admission :

- Être inscrit à l'AS tennis de table du collège.
- Être apte à la pratique physique et sportive dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'EPS.
- Avoir un avis favorable du jury d'admission après l'examen du dossier scolaire et des tests réalisés lors de la journée de recrutement (un regard attentif sera apporté à l'attitude en classe et aux résultats scolaires)
- **Une demande de dérogation est obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur du collège Antoine de Saint-Exupéry. Cette demande doit être réalisée par les familles auprès de la direction académique (DSDEN).**

Contraintes liées à la section :

- Pas de possibilité de prendre l'enseignement de complément latin/grec ou LCE.
- L'élève s'engage pour au moins 2 ans.

**Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du
collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom du candidat.....

Prénom :.....

Date et lieu de naissance :.....

Nationalité :.....

Nom et prénom du responsable légal 1 :.....

Adresse du responsable légal 1 :.....

Téléphone du responsable légal 1 :.....

Mail du responsable légal 1 :.....

Nom et prénom du responsable légal 2 :.....

Adresse du responsable légal 2 :.....

Téléphone du responsable légal 2 :.....

Mail du responsable légal 2 :.....

Classe suivie en 2026-2027 :.....

**Nom de l'établissement scolaire dans lequel le candidat était inscrit
en 2025-2026** :.....

Collège de secteur :.....

**Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du
collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027**

Appréciations des résultats scolaires obtenues en 2025-2026

(A renseigner par le professeur des écoles ou par le professeur principal)

Attitude-Comportement :

.....
.....
.....

Travail :

.....
.....
.....

Résultats :

.....
.....
.....

Accompagnement de l'élève (PAI-PAP-PPS-PPRE-Autre).....

.....

**Avis sur la candidature formulé par le Professeur des écoles ou le Professeur
Principal :**

.....
.....

Signature :

**Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du
collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Nom :Prénom :

Le candidat est-il dans un club de Tennis de table ? Oui non

Si oui lequel ?.....

Le candidat pratique-t-il un autre sport ? Oui non

Si oui lequel ?.....

Avis du professeur d'EPS

Aptitudes de l'élève :

.....

.....

.....

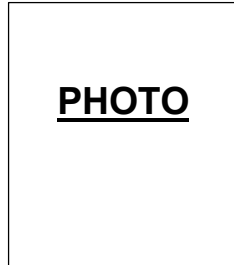
.....

Avis défavorable-réservé-favorable- très favorable.....

Signature

**Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du
collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027**

**FICHE D'INSCRIPTION A la JOURNEE de RECRUTEMENT, LE
MERCREDI 20 MAI A LA SALLE ALICE MILLIAT (vous recevrez
les heures de convocation 15 jours avant).**



Je, soussigné(e) : Mme, M.....
Demande la participation de mon enfant à la journée de recrutement de la
section sportive scolaire de tennis de table:

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nom, adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas
d'urgence :

M : Tél. :

Adresse :

.....

Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour mon
enfant.

- Je dégage, par la présente, le collège Antoine de Saint-Exupéry
de LESNEVEN de toute responsabilité en ce qui concerne mon
enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables,
que pour ceux qu'il pourrait subir.
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en
cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon
enfant dans un établissement hospitalier le plus proche pour y
recevoir des soins et/ou subir toute intervention chirurgicale
jugés nécessaires par le médecin.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Dossier de candidature à la section sportive tennis de table du collège Antoine de Saint-Exupéry 2026-2027

CHARTRE D'ENGAGEMENT SCOLAIRE ET SPORTIVE DE LA SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE DU COLLEGE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY

L'inscription à la section sportive vaut adhésion à cette charte.

Exigences scolaires :

- L'élève s'engage à respecter le règlement intérieur du collège notamment à être assidu et ponctuel
- Avoir une attitude exemplaire en classe et au collège
- Travailler sérieusement et régulièrement afin d'obtenir le meilleur niveau scolaire possible
- Donner une image valorisante de la section sportive

Exigences sportives :

- L'élève s'engage à suivre les cours d'EPS inscrits à l'emploi du temps
- L'élève s'engage dans la section pour au moins 2 ans
- Suivre les cours de la section sportive scolaire tennis de table y compris en cas d'inaptitude physique
- Adhérer à l'association sportive du collège
- S'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive
- Avoir sa tenue de sport lors des activités proposées (chaussures de salle)
- Respecter le jeu, l'arbitre, ses partenaires ainsi que ses adversaires
- Respecter les installations et le matériel mis à disposition

Exigences médicales :

- Être apte à la pratique physique et sportive dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'EPS.

En cas de non-respect de l'une de ces exigences, le chef d'établissement pourrait après concertation de l'équipe pédagogique suspendre temporairement ou définitivement l'élève de la section sportive.

L'élève et sa famille ayant pris connaissance de cette charte qu'ils s'engagent à respecter, sollicitent l'inscription à la section sportive.

Signature de l'élève

Signature des responsables légal